

**RAPPORT N°23\_09\_04**
**Assemblée Générale par consultation écrite du 8 septembre 2023**
**OBJET : PROJET SMART GREEN WATER : DIFFUSION OF INNOVATIVE SOLUTIONS & CAPACITY BUILDING FOR SMART IRRIGATION**
**Objectifs du projet :**

Le grand défi de l'agriculture dans le Sud-ouest européen est de faire face aux conséquences du changement climatique, en particulier les épisodes de sécheresse de plus en plus précoces. La disponibilité de l'eau douce ne cesse de diminuer rendant le secteur agricole, fortement dépendant de la ressource en eau, particulièrement vulnérable.

Il est nécessaire de créer les conditions pour favoriser la résilience de l'agriculture en améliorant son utilisation d'une ressource de plus en plus rare. Pour relever ce défi, la transformation numérique de l'agriculture est essentielle. Pour accompagner cette transition, les partenaires du projet SMART GREEN WATER vont promouvoir des réponses par la mise en œuvre de stratégies de spécialisation intelligente (S3) pour un secteur agricole plus durable et par la montée en compétences numérique du secteur, renforçant ainsi le tissu socio-économique des zones rurales.

Les partenaires du projet mettront à profit, grâce à la coopération transnationale, une richesse de contextes différents : des Régions d'Espagne et du Portugal où le manque d'eau historique a favorisé la gestion collective de l'eau alors qu'en France dans le Sud-ouest, l'irrigation est plus récente et individuelle. Les solutions, testées au travers d'actions pilotes, transposables aux différents contextes, permettront de mettre en évidence les meilleurs outils pour répondre aux besoins des agriculteurs. Des technologies innovantes d'optimisation de l'irrigation seront consolidées et diffusées grâce à l'expérimentation dans les régions des partenaires. Enfin les outils numériques seront rendus plus accessibles grâce à un programme de formation transnational et une mise en relation des entreprises innovantes et du secteur agricole. La stratégie transnationale élaborée et validée grâce aux solutions testées permettra de connecter les écosystèmes d'innovations, les autorités publiques et le secteur agricole, utilisateur final. Le soutien à la numérisation qui en résultera sera le gage d'un secteur agricole plus efficient dans l'usage de l'eau et de territoires ruraux plus résilients aux effets du changement climatique.

**Calendrier de l'appel à projet**

La phase 1 du projet (concept note) a été déposée fin mars 2023 et a été retenue pour la phase 2 mi-juillet.

Étapes		Date ou délai indicatif
a)	Phase 2	01/08/2023
b)	<b>Date limite de dépôt des demandes</b>	<b>Jusqu'au 11.10.2023</b>
c)	Période d'évaluation	Novembre 2023 à décembre 2023
d)	Communication des informations aux demandeurs	décembre 2023
e)	Signature des conventions de subvention	décembre 2023

**Durée du projet : 3 ans**

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

## Partenariat : 9 entités au total

Type de partenaire	Pays	Région	Entité
Coordinateur	FR	OCCITANIE	Eurorégion Pyrénées Méditerranée
Partenaire	ES	Catalogne	Generalitat de Catalunya
Partenaire	FR	OCCITANIE	<u>AGRISUDOUEST INNOVATION</u>
Partenaire	ES	Catalogne	IRTA
Partenaire	FR	Nouvelle Aquitaine	<u>Chambre Régionale Agriculture Nouvelle Aquitaine</u>
Partenaire	ES	MADRID	<u>Unión de Pequeños Agricultores y Ganaderos UPA</u>
Partenaire	PT	Alentejo	COTR Centro de Competências para o Regadio Nacional
Partenaire	ES	Extremadura	Camara de comercio de Badajoz
Partenaire	ES	Andalucia	Universidad de Cordoba-Departamento de Agronomía

### Axe privilégié :

OS 1.4 Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise

### Objectifs généraux

L'objectif principal de SMART GREEN WATER est de promouvoir des réponses communes aux défis de l'agriculture dans l'espace SUDOE, par la mise en œuvre des stratégies de spécialisation intelligente, pour un secteur agricole plus durable et intelligent et qui renforce le tissu socio-économique des zones rurales. A cet effet les partenaires travailleront conjointement à la mise en œuvre de solutions visant à accélérer la transition numérique de l'agriculture vers un secteur agricole plus résilient, adapté aux aléas climatiques, optimisé et plus sobre en consommation de ressources en eau. Le projet élaborera une stratégie transnationale qui favorise le développement, la mise à disposition et la diffusion de solutions numériques en promouvant l'action sur les différents leviers utiles afin de créer les capacités nécessaires chez les acteurs clés de la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'innovation.

### Budget :

**Taux de cofinancement UE : 75 %** des coûts éligibles réellement exposés et déclarés par le bénéficiaire et ses entités affiliées.

Un montant forfaitaire de **15% des frais de personnel directs** est imputé automatiquement pour les dépenses de déplacements.

Le même montant forfaitaire est appliqué pour les frais de bureau et frais administratifs

Pas de préfinancement.

Budget total : 1.582.930€ dont 1.187.197,50M€ de fonds UE.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

### Budget par partenaires :

	Montant (euros) (€)	FEDER (euros) (€)	
Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentàries Àrea de Producció Vegetal Programa de Cultius Extensius Sostenibles	204 000,00 €	153 000,00 €	75%
2 Cámara Oficial de Comercio, Industria y Servicios de Badajoz	148 200,00 €	111 150,00 €	75%
3 Eurorégion Pyrénées-Méditerranée	224 000,00 €	168 000,00 €	75%
4 Unión de Pequeños Agricultores y Ganaderos	150 900,00 €	113 175,00 €	75%
5 Agri Sud-Ouest Innovation	157 000,00 €	117 750,00 €	75%
6 Universidad de Córdoba Escuela Técnica Superior de Ingeniería Agronómica y de Montes Departamento de Agronomía	197 500,00 €	148 125,00 €	75%
7 Generalitat de Catalunya Departament d'Acció Climàtica, Alimentació i Agenda Rural	200 030,00 €	150 022,50 €	75%
8 Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle- Aquitaine	153 500,00 €	115 125,00 €	75%
9 Centro Operativo e de Tecnologia de Regadio	147 800,00 €	110 850,00 €	75%
<b>Budget total maximum éligible du projet</b>	<b>1 582 930,00 €</b>	<b>1 187 197,50 €</b>	

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

**DELIBERATION N°23\_09\_04 Assemblée Générale par consultation écrite du 8 septembre 2023****OBJET : PROJET SMART GREEN WATER : DIFFUSION OF INNOVATIVE SOLUTIONS & CAPACITY BUILDING FOR SMART IRRIGATION**

**Vu** le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, modifiant le règlement (CE) 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupements de ce type,

**Vu** la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés par la délibération N°21\_09\_03 du 4 octobre 2021,

**Vu** l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

**Vu** le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

**Considérant** le formulaire de candidature (concept note) du projet Smart Green Water,

**Considérant** la décision du Comité de programmation du programme Interreg SUDOE du 17 juillet 2023 autorisant le projet Smart Green Water à passer en seconde phase.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

**DECIDE :****Article 1er :**

Tel que présenté dans le rapport, l'assemblée autorise l'engagement de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée comme coordinateur du projet Smart Green Water déposé à l'appel à propositions INTERREG SUDOE Priorité 2 : Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation et la transformation des secteurs productifs ; OS 1.4 Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise.

**Article 2 :**

Dit que les crédits budgétaires relatifs à la présente délibération seront inscrits aux budgets primitifs 2024, 2025, 2026, et 2027 de l'établissement à hauteur de 224 000 € en dépenses et 168 000 € en recettes et seront annulés si cette candidature n'est pas retenue.

**Article 3 :**

Autorise le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.*

**Le Président en exercice**  
**Président de la Generalitat de Catalogne**  
  
**Pere Aragonès**

**Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :**

**Et publication ou notification le :**

**Copie pour exécution :** Palerle Régionale Occitanie

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier